

Comité de vigilance des activités portuaires - Compte-rendu - Rencontre du 15 novembre 2018

RÉDIGÉ PAR STÉPHANE SCHAAL, SECRÉTAIRE CVAP

Étaient présents :

M. Angenot Francis-Olivier	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
Mme Corbeil Priscilla	Représentante substitut, Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
M. Goupil Mathieu	Président, Conseil de quartier Chute — Montmorency
Mme Hamelin Geneviève	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
M. Hudon Ghislain	Représentant, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
Mme Lévesque Mélanie	Représentante, Conseil de quartier de Maizerets
M. Lévesque Sylvain	Représentant, Secrétariat à la Capitale-Nationale
M. Lewis Frédéric	Secrétaire, Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Métivier Anick	Directeur, relation avec la communauté, Administration portuaire de Québec
Mme Ramirez Marjorie	Représentante substitut, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Riffon Joël	Professionnel, Direction de Santé publique
M. Vallée Jean-François	Administrateur, Conseil de quartier de Lairet
Mme Verreault Suzanne, Présidente	Conseillère municipale — district de Limoilou, responsable de l'environnement et du développement durable

Étaient absents :	
M. Bonin Éric	Contrôle, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC)
Mme Dumas Michèle	Administratrice, Conseil de quartier Saint-Roch
M. Veilleux Sébastien	Représentant-substitut, Conseil de quartier Chute — Montmorency
Mme Verreault Sylvie	Division de la qualité du milieu, Ville de Québec
ORDRE DU JOUR	MINUTAGE
1. Mot de bienvenue et présentation des membres et adoption de l'ordre du jour	5
2. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 18 octobre 2018.	10
3. Suivis des dossiers — 21 juin 2018. <ul style="list-style-type: none"> • Avis PUS • Bilan annuel • Communiqué • Demande d'une présentation à M. PP Sénéchal du GIRAM • Rencontre d'utilisateurs du port • Formuler une demande au MDDELCC (Mme Caroline Boiteau) afin de bonifier ses données et une demande de présentation technique sur le suivi de la qualité de l'air au MDDELCC (intervenante ; Marie – Pierre Brault) • Visites au port 	30
4. Présentation ; Zonage au Port 101 <ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des espaces et des usages (30 minutes) • Questions (15 minutes) 	45

5. Suivi d'information de l'APQ.	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'emplois sur le site du port qui sont directement attribuables à Beauport 2020. • Nouveau tableau des plaintes depuis avril 2018. • Validations du CR juin • Suivis des diverses consultations en cours, terminées et à venir. • Mise à jour des matières transbordées. Totaux par catégories de 2012 à 2017. • Données et état des connaissances sur la pollution par le moteur des bateaux à quai. • Données détaillées de qualité de l'air de la station dans la communauté, présenter la rose des vents — en faire un élément statutaire à même les suivis. 	20
6. Suivi d'information du MELCC	10
7. Suivi d'information DSPublique	10
8. Correspondances reçues	0
9. Autres sujets.	0
10. Calendrier des rencontres à venir	10
11. Fin de la rencontre	5
Temps de rencontre total estimé (heure décimale)	2,42

Abréviations : VQ = Ville de Québec ; SCN = Secrétariat de la Capitale nationale ; MDDELCC = ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ; APQ = Administration portuaire de Québec, ACÉE : Agence canadienne d'évaluation environnementale, ÉIE : étude d'impact environnemental

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
1. Mot de bienvenue, présentation des membres et adoption de l'ordre du jour				
À 19 : 12, la présidente ouvre l'assemblée et un tour de table de présentation est réalisé.				.

<p>La proposition d'ordre du jour est discutée et adoptée</p> <p>Proposeur : Mme la Présidente Appuyeur : M Francis Angenot</p>			
<p>2. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 18 octobre 2018.</p>			
<p>À 19 : 17, le secrétaire présente le compte rendu du 18 octobre. Il est accepté par les membres avec une correction aux présences ainsi qu'aux points 7 et 8.</p> <p>Proposeur : M. Ghislain Hudon Appuyeur : Mme Lévesque</p>	<p>Apporter la modification et mettre en ligne.</p>	<p>Secrétaire</p>	<p>Prochaine rencontre.</p>
<p>3. Suivis des dossiers — 15 novembre 2018.</p>			
<p>À 19 : 20, le secrétaire dresse l'état des suivis.</p> <p>Visites au port On informe les membres du comité que des plages horaires sont disponibles pour les visites au port sur l'heure du midi, ce qui permettra de profiter de la lumière du jour.</p> <p>Il est proposé de répartir les visiteurs en plusieurs petits groupes qui se succéderont entre 11 : 30 et 13 : 30. Il y a également une certaine ouverture pour organiser les visites durant la fin de semaine. Ceci reste à confirmer.</p> <p>Les représentants de plusieurs conseils de quartier dont plusieurs nouveaux membres acceptent la proposition de visite. Il est demandé que les visites se fassent un jeudi ou un vendredi, si possible.</p> <p>Un calendrier sera proposé par le représentant de l'APQ. Celui-ci précise également qu'en zone sécurisée, il est impossible pour les visiteurs de descendre de l'autobus.</p> <p>Bilan annuel Les membres font lecture des modifications proposées par M. Métivier.</p> <p>Suggestions ou modifications à apporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un membre du comité s'interroge sur la pertinence de ramener dans la 			

<p>section <i>système de prévention</i> les éléments des années précédentes. À ce titre, il est précisé qu'il s'agit avant tout du rapport du CVAP et non celui de l'APQ.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans cette section, commencer en premier par les paragraphes qui commencent par DEPUIS juin 2018 • Pour la section gouvernance : commencer en premier par les paragraphes qui commencent par DEPUIS juin 2018 <p>Le représentant de l'APQ ; le titre de section laisse croire que tout est nouveau, alors il faudrait ajouter un autre titre de section pour le récapitulatif.</p> <p>Le représentant du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste se dit en accord avec cette division.</p> <p>Q : La représentante substitut du conseil de quartier du Vieux-Limoilou demande à connaître le nom du comité de travail de l'Alliance verte ? R : L'Alliance Verte regroupe l'ensemble des ports et l'ensemble des opérateurs-armateurs. L'alliance Verte est un programme de certification environnementale pour l'industrie maritime nord-américaine. Voici le lien : https://allianceverte.org/ Le nom du comité de travail est : Groupe de travail – Relations avec les communautés. L'APQ préside ce comité à la demande de l'Alliance Verte pour tous les membres francophones.</p> <p>Le représentant de l'APQ explique ce qu'est une VCE, à savoir une obligation d'audit mené par une firme externe payée par l'auditeur.</p> <p>La représentante substitut du Conseil de quartier Vieux-Limoilou : Est-ce que le CVAP a le budget pour l'achat du document de référence de la BNQ sur la norme ISO 14001 — Systèmes de management environnemental ? Le cout est de 186,00 \$.</p> <p>Est-ce qu'on peut se donner d'un cadre d'analyse des normes de gouvernance de suivis environnementaux, à remettre ce sujet à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre ?</p>	<p>Faire un suivi auprès de la représentante du Conseil de quartier Vieux-Limoilou</p> <p>Envoyer le bilan annuel à tous</p>	<p>Secrétaire</p>	<p>Prochaine rencontre.</p>
---	--	-------------------	-----------------------------

<p>Envoi à tous pour validation.</p> <p>Q : Le représentant de l'APQ demande validation. Faut-il déposer ou non le communiqué ainsi que le Bilan annuel 2018 sur le site Internet de l'APQ. Le représentant de l'APQ diffusera le bilan annuel sur le site Internet de l'APQ et un lien pointerà vers le site CVAP.</p>			
<p>4. Présentation ; Secteur au Port 101</p>			
<p>20 : 13</p> <p>L'APQ présente le justificatif de la démarche à l'intention des nouveaux membres du comité qui n'ont pas encore bénéficié d'une visite guidée du territoire portuaire. Il est précisé que la présentation pourra être mise en ligne et partagée par courriel aux membres du comité.</p> <p>La mission : Il y a 18 administrations portuaires au Canada depuis 1999 qui forment le réseau des administrations portuaires canadiennes (APC), leur rôle est stratégique pour le commerce extérieur canadien. 5 APC se trouvent le long du fleuve Saint-Laurent. Certains autres ports sont municipaux (ex. : Matane). La mission de l'APQ est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser et développer le commerce maritime • Servir les intérêts économiques de la région de Québec et du Canada • Assurer la rentabilité dans le respect de la communauté et de l'environnement <p>Les APC ont une mission qui s'apparente à celle de l'APQ à quelques mots près</p> <p>L'APQ est un organisme de gouvernance partagée autonome financièrement constitué en vertu de la loi maritime du Canada. Elle verse des redevances de l'ordre de 6 à 7 % annuellement à même ses revenus bruts au Gouvernement fédéral.</p> <p>Le territoire de l'APQ s'étend sur 220 hectares, soit 35 kilomètres de plans d'eau (c'est approximativement: de la Chute de Montmorency à la Rivière Cap-Rouge). Le</p>			

<p>territoire de l'APQ compte 5 secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Beauport • Estuaire • Pointe-à-Carcy • Anse du Foulon • Rive-Sud (Valéro) et Lévis Est <p>Tout navire qui pénètre sur la plan d'eau sous la gestion de l'APQ, dans le but de tenir une activité commerciales au Port de Québec, devra verser à l'APQ un droit de port, droit d'amarrage, droit de quayage*, droit d'entreposage, droit de transit, etc. Frais de pilotage (obligatoire, mais non touché par l'APQ)</p> <p>Q : S'il y a du dragage à faire dans le 35 km de plan d'eau, qui en est responsable ? R : Si c'est du dragage d'entretien pour la voie navigable il sera assuré par la Garde côtière canadienne. Les frais seront assumés par les organisations maritimes (exemple : les APC de Québec, Trois-Rivières et Montréal, incluant également Valéro) les frais sont répartis notamment au prorata des besoins en profondeur d'eau dans la traverse nord et la voie maritime.</p> <p><u>Secteur Valéro :</u> Q : Chez Valéro, qui s'occupe de la sécurité et de l'environnement ? R : Valéro, c'est un quai privé. En ce qui concerne la Raffinerie ils possèdent leur propre équipe de sécurité, sûreté et environnement. Ils doivent également répondre des instances gouvernementales liées à leur territoire. Toutefois, le quai sur pilotis de Valéro est sur le plan d'eau du Port de Québec donc il est en territoire fédéral (exemple : les travaux sur le quai doivent être soumis au processus environnemental de participation citoyenne de l'APQ - PEPC)</p> <p>Dernier secteur : Lévis Est. Secteur pour lequel l'APQ a une option d'achat sur les terres de Rabaska. À titre de réserve foncière. Ce secteur est déjà zoné industrialo-portuaire (ZIP) par Lévis (Lévis-Est)</p> <p>Q de la Présidente : Est-ce qu'il a été considéré d'implanter le projet Beauport 2020 à Lévis-Est ?</p>	<p>Faire un suivi sur des exemples de frais par bateaux</p>	<p>Représentant de l'APQ</p>	<p>Prochaine rencontre</p>
--	---	------------------------------	----------------------------

<p>R : Oui, cette option a été évalué mais elle n’était pas réalisable dans les circonstances. Lévis Est représente une possibilité d’utilisation à long terme (10 et plus) alors que Beauport 2020 est un projet à court terme (5-10 ans). Tout serait à bâtir du côté de Lévis-Est. Quais, accès routier, accès ferroviaire, etc.</p> <p>De plus, le dénivelé et le cap rocheux représentent des défis à considérer qui représentent un challenge supplémentaire pour le développement. À l’heure actuelle, il n’y a pas de connexion entre le site et la rive. Des consultations citoyennes sont à venir lorsque des possibilités de projets se présenteront.</p> <p>Q : À partir de quel moment un territoire comme celui-là devient-il terre fédérale ? R : Le représentant de l’APQ reviendra avec une réponse.</p> <p>Q : Depuis combien de temps le terrain n’a-t-il pas été agrandi ? R : 1980</p> <p>Q : Avec Beauport 2020, cet enjeu est-il présent ? R : Oui, en effet.</p> <p>Avec 220 hectares du côté de la rive nord et 478 hectares du côté de Lévis-Est, les réserves foncières sont les talons d’Achille des Ports. Ceci est d’autant plus vrai compte tenu du mode de développement en Amérique du Nord où les villes se développent autour des ports existants.</p> <p>Il est précisé que le gouvernement fédéral vient d’annoncer pour la première fois depuis 1999 des sommes qui seront octroyées pour l’entretien des infrastructures existantes. Dans le cas de l’APQ, ces sommes s’élèvent à 15 millions de \$.</p> <p><u>Secteur de L’Anse au foulon :</u> Le principal enjeu de ce secteur construit dans les années 30 est de réduire le bruit engendré par les activités du port. L’arrivée de M. Mario Girard a permis de rétablir un lien de communication entre la communauté du Cap Blanc et l’APQ. L’APQ a d’ailleurs décidé d’imposer certaines contraintes à ses utilisateurs, notamment en ce qui concerne le type de marchandise qui peut être transbordé dans ce secteur, les percées visuelles ou encore l’obligation de recouvrir le vrac pour tous les nouveaux</p>			
--	--	--	--

<p>projets (biomasse, marchandise générale, céréales). Le Syndicat de Copropriété les Jardins Merici est également un acteur que l'APQ considère grandement dans l'établissement d'un dialogue port-communauté.</p> <p><u>Secteur de l'estuaire :</u> Ce secteur est le plus ancien (400 ans) et il est composé de l'estuaire de la rivière Saint-Charles, du bassin Louise, de la Pointe-à-Carcy, les bâtiments opérés par G3 Québec (mais qui appartiennent à l'APQ). On y trouve également la manutention de ciment par Béton provincial et éventuellement le 2e terminal de croisière (le PEPC s'en vient, début de construction au printemps prochain).</p> <p><u>Secteur de Beauport</u> Ce secteur est le plus récent. 70 % de manipulation de marchandise se fait dans ce secteur du port et on y traite essentiellement de multivrac (vrac solide et vrac liquide).</p>			
5. Suivi d'information de l'APQ			
<p>21 : 02</p> <p>Les informations ont été produites par l'APQ. Un tableau est disponible et sera transmis prochainement.</p>			
6. Suivi d'information du MELCC			
<p>21 : 03</p> <p>Mise à jour disponible en janvier. Les données sont en validations. Pas de plaintes à signaler.</p>			
7. Suivi d'information DSPublique			
<p>21 : 04</p> <p>Le représentant mentionne qu'il n'a pas eu le temps de faire de suivi auprès de</p>			

<p>l'équipe de MEMS.</p> <p>Q du représentant de l'APQ : quand les livrables seront-ils accessibles ? R de la présidente : un livrable vient d'être présenté à la Ville de Québec. Celui-ci sera étudié par le cabinet (bilan sur la qualité de l'air à partir de données existantes) avant qu'il ne soit rendu public.</p> <p>MEMS devait terminer en 2019, mais pour pouvoir profiter d'une offre de Santé Canada pour bonifier l'acquisition de données, un report est prévu pour 2020. Ceci comporte également l'ajout de secteurs à l'étude.</p>	<p>Il faut valider que les documents du premier livrables sont accessibles en ligne.</p>	<p>Secrétariat</p>	<p>Prochaine rencontre</p>
<p>8. Correspondances reçues</p>			
<p>Aucune.</p>			
<p>9. Autres sujets</p>			
<p>21 : 14</p> <p>Q : quel est le suivi relatif à l'enjeu de qualité de l'air en lien avec les bateaux à quai, dont les bateaux de croisière, et l'impact cumulatif dans les quartiers centraux ?</p> <p>Anick Métivier rappelle les suivis : présentation de ME Lemieux à venir. Il souligne, par ailleurs, que la présence de nombreux autobus de touristes (qui fonctionnent au diesel pour la majorité) n'est pas en lien avec les croisières.</p> <p>Q : Peut-on avoir une présentation du devis d'étude ? Quel est l'échéancier ? R : Lorsque ça sera disponible, en route d'ici un an. Par ailleurs, lors du forum international des croisières en 2014 (voir CR de la dernière rencontre) le représentant de l'APQ a demandé à ce qu'il y ait une participation citoyenne, soit par le CVAP, le CCPC ou la table de concertation du Vieux-Québec. Cette demande a été acceptée. Lorsque les dates seront connues, les invitations parviendront aux comités.</p> <p>Q : Relativement à l'impact social (qualité de vie) dans le Vieux-Québec, est-ce que ça pourrait être mis à l'agenda ?</p>			

R : la Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou et la Présidente du CVAP : La table de concertation serait un meilleur lieu pour ce faire, mais cela pourrait être envisagé dans un deuxième temps.			
10. Calendrier des rencontres à venir			
21 : 22 La date de la prochaine rencontre régulière est le 17 janvier 2019. Elle aura lieu à 19 : 00.	Faire parvenir la convocation et les invitations électroniques.	Secrétaire	Avant la prochaine rencontre.
11. Fin de la rencontre			
Levée à 21 : 35 Proposeur : Présidente Appuyeur : Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou.			

* Droit de quayage : somme payée par les marins pour avoir l'autorisation d'utiliser le quai d'un port et stocker momentanément leurs marchandises